



TVE innove GAMME EC

1



LE SUR-MESURE
AU SERVICE
DE VOTRE
SAVOIR-FAIRE

www.trocme-vallart.com

Une économie vertueuse à fort
impact environnemental

La gamme TVE

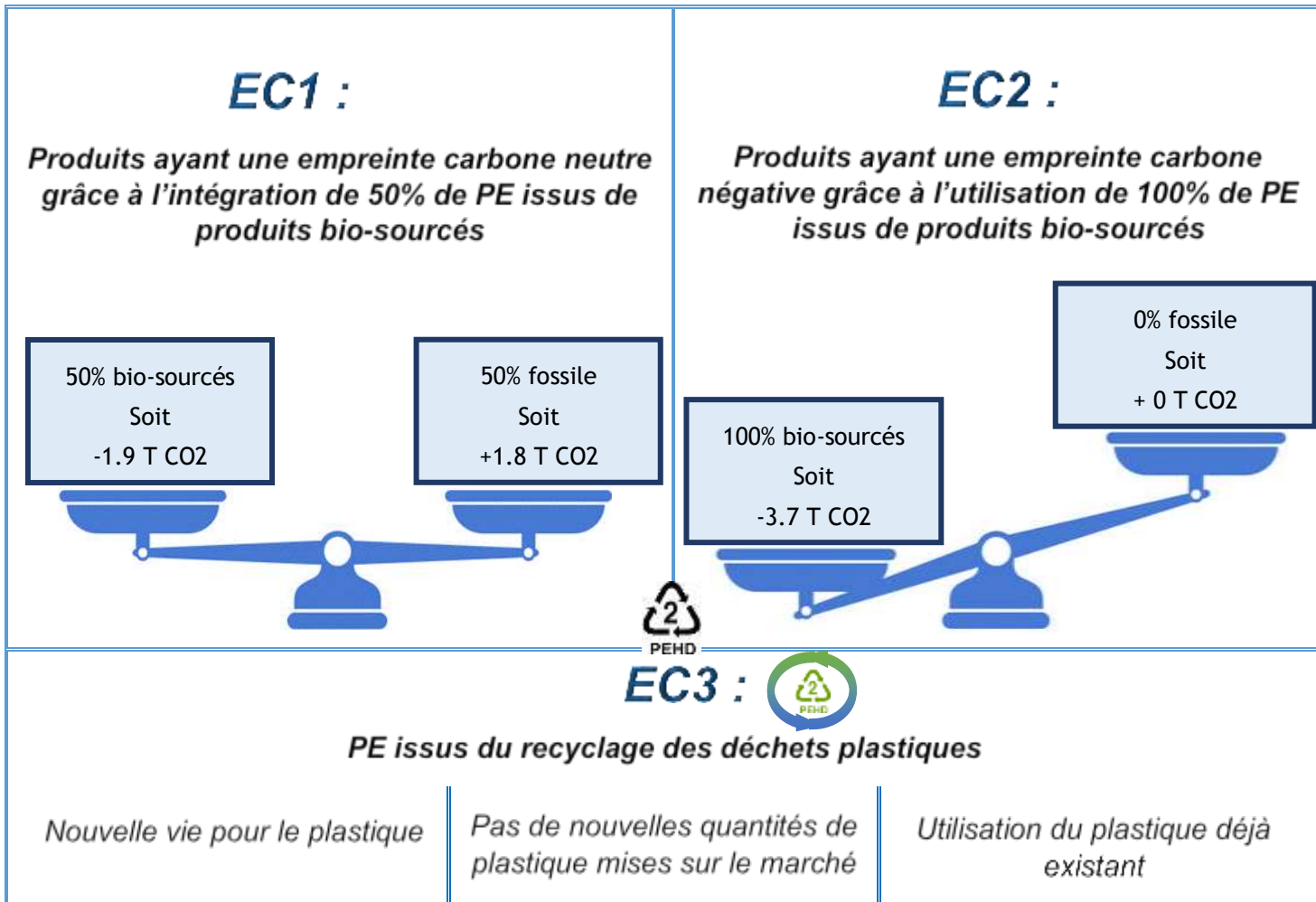
GO :

Gamme d'Origine actuelle



EC1 / EC2 / EC3

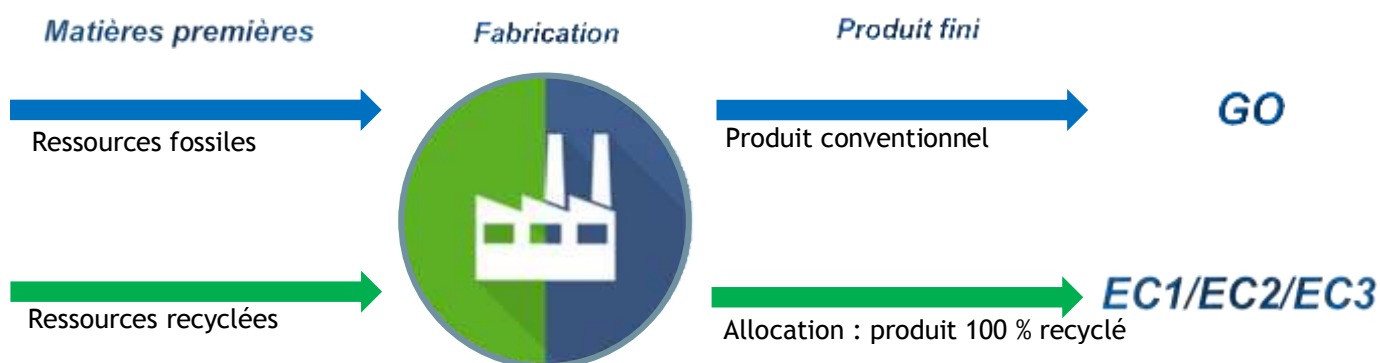
2

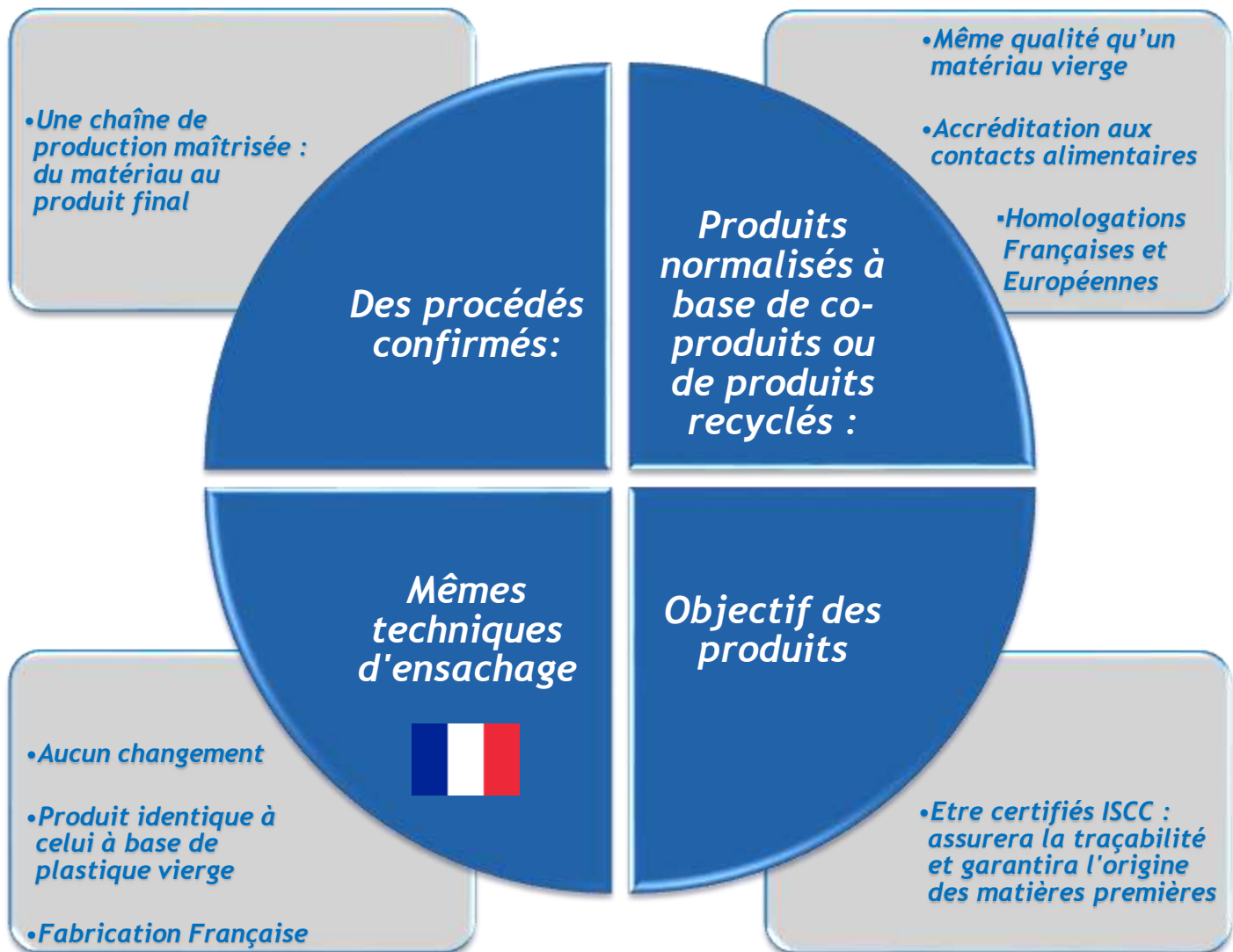


La certification ISCC + (International Sustainability & Carbon Certification) démontrera et certifiera que de la collecte jusqu'au processus de transformation des matières premières (biomasse ou déchets), la traçabilité est assurée en conformité avec ce standard international de solutions durables.

Mass balance : équilibre de l'utilisation de tout ou partie de produits bio-sourcés ou de produits plastiques existants traités pour l'élaboration d'un produit aux caractéristiques identiques à celui d'une origine fossile.

Concept de mass balance :





Il existe plusieurs procédés de recyclage des déchets : le recyclage mécanique, le recyclage des produits bio-sourcés issus de la biomasse et le recyclage moléculaire.

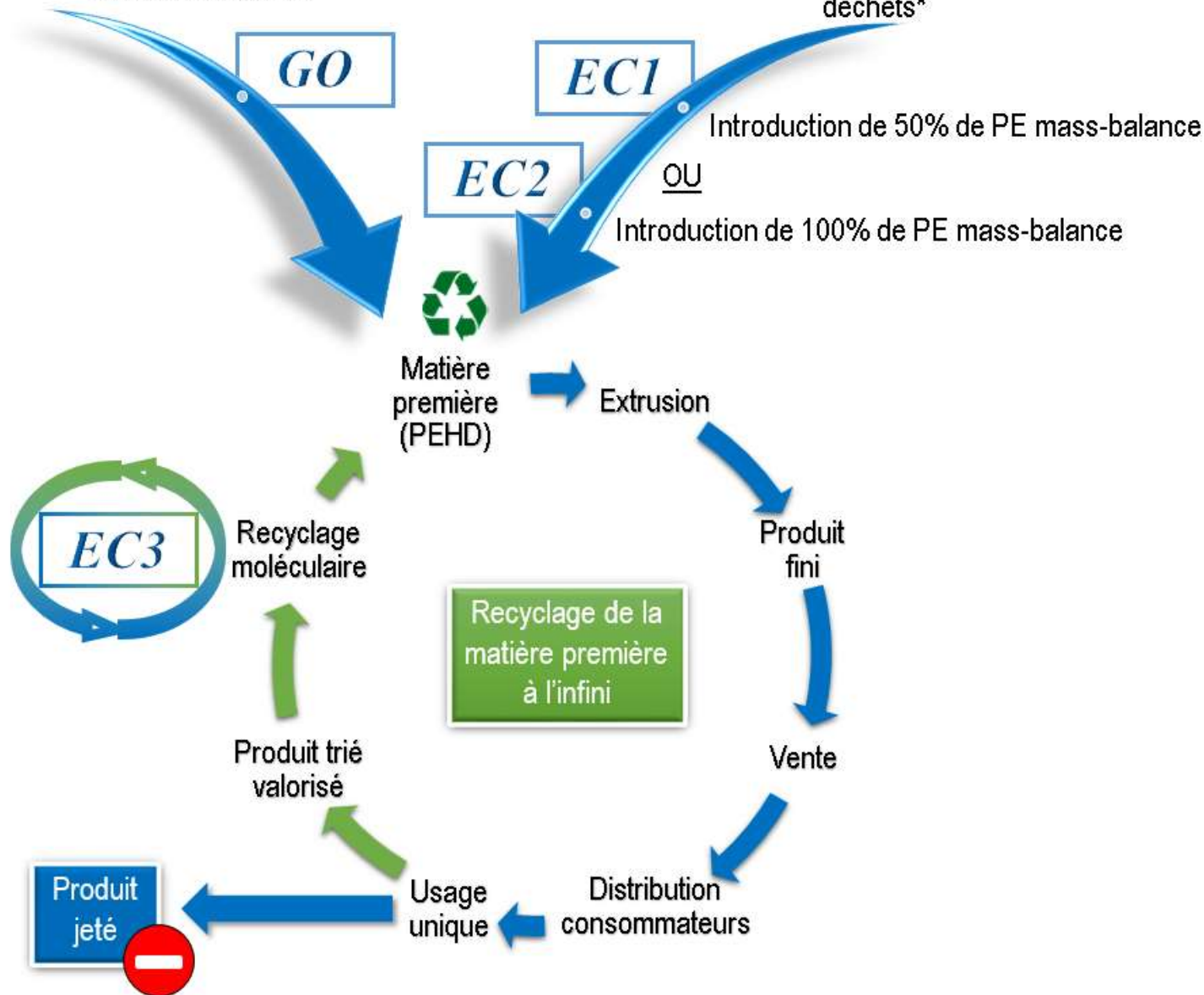
| <i>Le recyclage mécanique</i> | <i>Le recyclage des produits bio-sourcés</i> | <i>Le recyclage moléculaire</i> |
|---|---|---|
| <p>Impact positif pour l'environnement</p> <p>Mais ne permet pas la fabrication d'un produit apte au contact alimentaire</p> <p>Pas utilisé par TVE</p> | <p>Produit d'origine végétale, valorisant les coproduits de ressources renouvelables. Non issu des surfaces vivrières</p> <p>Objectif : réduction de l'empreinte carbone.</p> <p>Jusqu'à 75% de réduction d'émission de CO2 (soit -3.7 T) pour 1 T de produit recyclé par rapport à 1 T de produit fossile, prouvé par une analyse de cycle de vie en accord avec les normes ISO 14040-14044-14067 et des experts indépendants.</p> | <p>Installation d'une économie circulaire Le plastique usagé est une nouvelle ressource :</p> <p>les déchets plastiques destinés à être enfouis ou incinérés peuvent être valorisés et permettent d'éviter la pollution des sols et de l'air avec un système de pyrolyse.</p> <p>1 T de plastique recyclé équivaut à 800kg de pétrole brut économisé avec une valorisation de déchets</p> |

Dans les deux derniers cas :

- valorisation de ressources existantes avec une maîtrise de l'impact écologique
- le produit garde les mêmes propriétés et avantages qu'un produit vierge : ergonomique, résistant, polyvalent, léger et permettant une bonne identification du produit et répond aux normes françaises et européennes

Fabrication de PE 100% vierge issu de ressources fossiles

Récupération et transformation de déchets*



- EC1** { Empreinte carbone neutre
- EC2** { Empreinte carbone négative jusqu'à 75% d'émission de CO2 Soit - 3.7 T de CO2 dans l'atmosphère
- EC3** { Recyclage de plastiques existants

Les déchets* sont tous des produits dérivés de produits bio-sourcés, renouvelables et issus de la biomasse. De plus, toutes les techniques de recyclages utilisées sont dans le respect du développement durable, de la biodiversité, et des droits humains.



Trocmé-Vallart Emballage

Rue Louis Lobry - 80740 Le Ronsoy - FRANCE
 Tél. +33(0)3 22 86 63 04 Fax. +33 (0)3 22 86 62
 info@trocme-vallart.com
 www.trocme-vallart.com



Les gammes GO, EC1, EC2, et EC3 :

- Sont toutes 100% aptes au contact alimentaire

- Ont les mêmes caractéristiques mécaniques et physicochimiques

- Sont conformes aux exigences des législations suivantes :

- ✓ Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les directives 80/590/CEE et 89/109/CEE
- ✓ Règlement (UE) n° 10/2011 du 14 janvier 2011, concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- ✓ Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- ✓ Décret 2007-766 du 10 mai 2007 modifié par le décret 2008/1469 portant application du code de la consommation en ce qui concerne les matériaux et les objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

Les gammes EC1 et EC2 :

✓ Sont conformes aux exigences de la directive 2009/28/EC du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de ressources renouvelables et modifiant puis abrogeant les directives 2001/77/CE et 2003/30/CE, article 17 : critères de durabilité pour les biocarburants et les bioliquides.

✓ Les données chiffrées sont issues d'une étude réalisée par Plastics Europe et l'IFEU, utilisant la méthode « Cradle to Gate », qui retrace tous les apports de ressources et toutes les émissions dans l'air et l'eau, de l'extraction des matières premières jusqu'au produit final, utilisés pour fabriquer nos sacs.

| Devis | Offres et développements produits | Commandes |
|-------|-----------------------------------|-----------|
|-------|-----------------------------------|-----------|

Zone Ouest

Isabelle DHAYNAUT @
 Commerciale sédentaire
 i.dhaynaut@trocme-vallart.com
 06.10.56.08.53

Zone Ouest

Mickael BOCANDE @
 Commercial itinérant
 m.bocande@trocme-vallart.com
 06.72.29.19.71



Zone Nord & Est

Annick LEBLEU @
 Commerciale sédentaire
 a.lebleu@trocme-vallart.com
 06.43.35.71.85

Zone Nord

Jean-Michel TAFFIN @
 Commercial itinérant
 jm.taffin@trocme-vallart.com
 06.10.56.29.44

| Traitement & Suivi de vos commandes | SAV | Logistique |
|-------------------------------------|-----|------------|
|-------------------------------------|-----|------------|

Caroline BERSILLON @
 c.bersillon@trocme-vallart.com
 03.22.86.63.04

MLOUKA FARSI @
 m.farsi@trocme-vallart.com
 03.22.86.41.24

LE FABRICANT FRANÇAIS DE FILETS D'EMBALLAGE



- Sacs tricotés en rouleaux ou individuels avec ou sans bande publicitaire
- Gains et filets de protection
- Films, polybandes
- De la matière première au produit final
- Large choix d'articles complémentaires pour vos conditionnements
- Étude personnalisée pour tout autre produit

